

EUREDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 11 Bis Passage Doisy, 75017 PARIS
383 724 168 RCS PARIS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2026

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 AOUT 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 303 481,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	303 481,31 euros
À titre de dividendes Soit 2 euros par action	200 000,00 euros
Le solde au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 249 667,31 euros.	103 481,31 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais prescrits par la loi.

Il est rappelé que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le 30/09/2022 : 100 000 euros
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 4 999 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 95 001 euros

Exercice clos le 30/09/2023 : 100 000 euros
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 4 999 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 95 001 euros

Exercice clos le 30/09/2024 : 400 000 euros
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 19 996 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 380 004 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente



EUREDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 11 Bis Passage Doisy, 75017 PARIS
383 724 168 RCS PARIS

COMPTES CLOS LE 31 AOÛT 2025


Certifié conforme
La Présidente

Désignation de l'entreprise : EUREDIT		1 1				
Adresse de l'entreprise 47 Rue de Liège 75008 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET * 3 8 3 7 2 4 1 6 8 0 0 0 5 9		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 3 1 0 8 2 0 2 5				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	22 981	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	513 364	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	67 481	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	26 501	
TOTAL (II)		BJ	BK	90 462	556 235	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	343 720	
		Autres créances (3)	BZ	CA	35 889	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	500 000	
		Disponibilités	CF	CG	119 847	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	47 988	
TOTAL (III)		CJ	CK	1 047 444		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	90 462	1 603 679	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise EUREDIT

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....100 000.....)

DA 100 000

Primes d'émission, de fusion, d'apport,

DB 60 574

Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence

EK

DC

Réserve légale (3)

DD 10 000

Réserves statutaires ou contractuelles

DE

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours

B1

DF

Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *

EJ

DG 146 186

Report à nouveau

DH

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

DI 303 481

Subventions d'investissement

DJ

Provisions réglementées *

DK

TOTAL (II) DL 620 241

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

DM

Avances conditionnées

DN

TOTAL (III) DO

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

DP

Provisions pour charges

DQ

TOTAL (III) DR

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

DS

Autres emprunts obligataires

DT

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

DU 772

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs

EI

DV

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

DW

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

DX 112 707

Dettes fiscales et sociales

DY 261 705

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

DZ

Autres dettes

EA 49 463

Compte régul.

Produits constatés d'avance (4)

EB 558 791

TOTAL (IV) EC 983 438

Ecarts de conversion passif *

(V) ED

TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 1 603 679

RENOIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

1B

(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)

1C

Écart de réévaluation libre

1D

Réserve de réévaluation (1976)

1E

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

EF

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

EG 983 438

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EH 772

Désignation de l'entreprise : EUREDIT		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	FE	FF
		FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL
	Production stockée *			FM
	Production immobilisée *			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		
Variation de stock (marchandises)*			FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
Salaires et traitements *			FY	
Charges sociales (10)			FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} (14) \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$		GA
				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD
Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Différences positives de change			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
	Total des produits financiers (V)			GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR
	Différences négatives de change			GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
	Total des charges financières (VI)			GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EUREDIT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	290	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	290	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	290	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	101 161	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 033 345	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 729 864	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	303 481	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	515
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
CESSION IMMOBILISATIONS				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 290	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EUREDIT

Annexes des comptes annuels

Annexes des comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2025 a une durée de 11 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 603 678,83 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 303 481,31 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenues par le code de commerce (Art. 123-12 à 123-28), du règlement ANC N° 2014-03 modifié et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Modes et méthodes comptables appliqués aux divers postes du bilan

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles correspondent principalement à la valeur des dépôts de garantie versés.

Amortissements des immobilisations

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition des immobilisations décomposables ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Créances et dettes

Les créances et dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan et le compte de résultat

Les tableaux ci-après complètent les informations données ci-dessus.

Annexes des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 513 364 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	314 909		314 909	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	171 534		171 534	%
TOTAL	513 364		513 364	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 646 696 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	536 345			536 345
Immobilisations corporelles	86 784	8 440	11 374	83 850
Immobilisations financières	31 168	1 982	6 649	26 501
TOTAL	654 297	10 422	18 023	646 696

Amortissements et provisions d'actif = 90 462 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 981			22 981
Immobilisations corporelles	68 342	10 513	11 374	67 481
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	91 323	10 513	11 374	90 462

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	19 981	19 981	0	1 ans
Site internet	3 000	3 000	0	1 ans
Fonds commercial	314 909	0	314 909	Non amortiss.
Mali tup fidexpert	171 534	0	171 534	Non amortiss.
Mali tup cms audit	26 920	0	26 920	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	6 175	6 175	0	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	55 520	39 150	16 370	de 1 à 4 ans
Mobilier	22 156	22 156	0	de 4 à 6 ans
TOTAL	620 195	90 462	529 733	

Etat des créances = 454 098 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	26 501		26 501
Actif circulant & charges d'avance	427 597	427 597	
TOTAL	454 098	427 597	26 501

Produits à recevoir par postes du bilan = 77 221 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	77 221
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	77 221

Charges constatées d'avance = 47 988 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100 000	1,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100 000	1,00	100 000

Etat des dettes = 983 438 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	772	772		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	112 707	112 707		
Dettes fiscales & sociales	261 705	261 705		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	49 463	49 463		
Produits constatés d'avance	558 791	558 791		
TOTAL	983 438	983 438		

Charges à payer par postes du bilan = 160 971 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	39 481
Dettes fiscales & sociales	86 339
Autres dettes	35 151
TOTAL	160 971

Produits constatés d'avance = 558 791 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 011 958 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 922 491	97,03 %
Produits des activités annexes	89 468	2,97 %
TOTAL	3 011 958	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	5	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	19	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	25	0